Instruisons-nous sur :

L'HISTOIRE du SAVON

Produit d'hier, produit d'aujourd'hui, produit de demain, car il répond à une nécessité absolue de la vie civilisée, l'humble morceau de savon, auxiliaire de la ménagère comme de la coquette, voit son origine se perdre dans le plus reculé des âges.

La fabrication du savon remonte en effet à la plus haute antiquité. La Bible qui, malgré ses exagérations poétiques, nous est indispensable pour la connaissance des mœurs, des usages et de l'industrie des anciens hommes mentionne sans ambiguïté possible le substantif « savon » et donne des renseignements précis sur ses usages. D'après l'âge probable de la Bible, on peut estimer celui du savon à environ *quatre mille ans*.

L'historien grec Théocrite parle du « sapônion » et c'est de ce terme hellénique qu'est venu directement notre mot savon ; un autre Grec paul d'Egine, consacre un volume entier à nous parler des mérites et des propriétés déversives du « sapon ».

Cependant, l'illustre naturaliste romain Pline — celui même qui devait périr victime de sa curiosité scientifique en observant de trop près l'éruption du Vésuve ensevelissant Herculanum et Pompéi, — prétend que le savon (sapo), est une invention des Gaulois. Ceux-ci s'en servaient, affirme Pline, pour rendre leur chevelure blonde. Cette assertion repose certainement sur une observation très exacte, car il est démontré par l'expérience que des lavages répétés du cuir chevelu avec un savon riche en alcali, modifient la teinte normale du cheveu et la font virer au roux. Nos aïeux Gaulois fabriquaient le savon en faisant bouillir de l'eau chargée de cendres de bois et du suif ; le bois de hêtre et le suif de chèvre donnaient les produits les plus recherchés. Dans sa description, Pline le naturaliste voulait sans aucun doute parler des habitants du Midi de la Gaule, des Massiliens ou Phocéens, nos Marseillais d'aujourd'hui.

Les Phocéens, habiles négociants et navigateurs audacieux, envoyaient leurs produits aux quatre coins du monde connu à cette époque ; non seulement ils en vantaient l'excellence comme articles de toilette, mais encore comme drogues de la pharmacopée. Le savon entrait dans une foule de médicaments pour l'usage externe ; pris à l'intérieur, il purgeait, ce qui est exact, et guérissait de bon nombre de maladies, entre autre de l'éléphantiasis !

De ces quelques propriétés réelles ou imaginaires, on peut se douter de la facile diffusion qui attendait les produits de nos Marseillais, leur rareté relative et leur prix élevé expliquent la propagation de l'industrie savonnière tout le long de la côte méditerranéenne et jusqu'en Italie. En outre, le remplacement du suif, devenu rare, par l'huile d'olives obtenue en abondance sur les côtes italiennes et gauloises, permit la fabrication sur une assez grande échelle.

On a retrouvé dans la ville de Pompéi exhumée de son linceul de cendres, deux fabriques de savon intactes ; l'une comprenait une batterie de six cuves chauffées ensemble par un fourneau unique, un grand nombre d'ustensiles spéciaux ; on a même recueilli des débris de savon assez bien conservés.

Les chimistes arabes du VIIIe siècle, perfectionnèrent les produits primitifs, à partir de cette époque on ajouta aux cendres de la chaux, le savon obtenu devint meilleur et plus facile à faire. De plus, fait important, sa composition tend à devenir uniforme.

Au XIIIe siècle, Venise rivalise avec Marseille ; une autre ville italienne, Savone, menace bientôt de les éclipser toutes deux. Entourée d'épais bois d'oliviers qui lui fournissent l'huile en quantité, Savone trouve également dans la combustion des herbes marines les cendres riches en alcali nécessaires à son industrie. La lutte économique devient sévère quand Gênes, elle aussi, concurrente dans l'affaire, trouve un moyen efficace et rapide d'éliminer sa rivale. Par une sombre nuit, vingt galères chargées de pierres, de rochers, de vieilles ferrailles d'arsenal, sont amenées à l'entrée du port de Savone et lestées de leur contenu de manière à obstruer la seule passe praticable. Comme à l'époque où ne connaissait ni drageuses, ni scaphandres, ce fut la mort de Savone...

Mais Gênes ne devait pas profiter longtemps de sa victoire, car sitôt Savone disparue du nombre des villes commerçantes, les commandes affluèrent ; mal outillés et très insuffisamment aprovisionnés en matières premières pour pouvoir satisfaire aux demandes d'une clientèle innombrable, poussés aussi par l'appât d'un gain facile, les Génois se mirent à sophistiquer leurs produits de telle manière qu'en moins de dix ans ils perdirent la totalité de leurs acheteurs. Venise, de son côté ,comprimée par des décrets interdisant l'entrée des matières premières étrangères, — inspirez-vous de cet exemple, législateurs de l'heure actuelle! — ou frappant ces mêmes matières de droits de douane exorbitants, restreignit sa fabrication au point de suffire à peine aux besoins intérieurs. Ses commerçants firent fortune, la vie chère augmenta et... l'Etat fut promptement ruiné.

Marseille bénéficia de ces diverses circonstances et la renommée aidant, vit s'ouvrir devant elle d'immenses marchés. Au XVIIe siècle, ses nombreuses savonneries, — la plupart existent encore de nos jours, — approvisionnaient toute l'Europe.

Un siècle plus tard, l'introduction des huiles de coton en Europe donna à son industrie une vigoureuse impulsion, mais quand arrivèrent les guerres napoléoniennes, l'importation des soudes végétales étrangères indispensables, se trouva extrêmement gênée. Ces soudes provenaient alors de l'Italie, de l'Espagne et du Levant. En 1812, Napoléon interdit leur entrée. Cette prohibition pouvait donner un coup mortel à l'industrie marseillaise ; le génie français para la redoutable menace. Le chimiste français *Nicolas Leblanc* arriva à substituer aux soudes végétales la soude artificielle obtenue en abondance sur notre propre territoire ; l'introduction des huiles de grains : œillette, arachide, sésame, contribua au développement de l'industrie savonnière et à sa diffusion à travers notre territoire. Vers 1830, Bordeaux, Lyon, Nantes, diverses usines du Nord produisaient le savon de ménage, Paris le savon de toilette ; par sa position géographique Marseille conserva la suprématie pour les savons de sésame et d'huile d'olive.

Les besoins sans cesse grandissants de toutes les nations les ont amenées à produire elles-mêmes leurs savons. L'Angleterre, grâce à ses facilités maritimes, l'Amérique, par ses immenses ressources territoriales, l'Allemagne, depuis l'introduction en fabrication de l'acide oléique, produisent abondamment et même exportent. La Hollande, bien approvisionnée en potasses, exporte les savons mous dits savons noirs.

Quelques chiffres montreront l'accroissement remarquable de l'industrie savonnière en France. En 1812, le produit annuel atteignait 30 millions de francs ; en 1900 il dépassait 90 millions ; il est aujourd'hui d'environ 250 millions ; la progression est donc continue.

Et si, comme l'a dit un économiste célèbre, le degré de civilisation d'une nation est proportionnel à sa consommation en savon, à quels sommets n'atteindrons-nous pas d'ici un siècle ?

L'importance du sujet ne nous permet pas d'aborder aujourd'hui le chapitre intéressant de la fabrication des différents savons, de leur composition, et aussi des additions et des fraudes dont ils sont l'objet. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Henry LUTIGNEAUX.

Les végétaux envahisseurs

Lorsque l'homme enfin a fait la paix avec l'homme, il lutte contre les éléments, il lutte contre les animaux envahisseurs, il lutte contre les végétaux qui contrarient ses travaux ou ses espoirs. Nous avons vu avec quelle énergie il faut un peu partout combattre les rats qui, chaque année, font des millions de dégâts, avec quelle persistance les Australiens doivent chercher à anéantir les lapins prolifiques qui ont envahi la grande île. Les écureuils gris ravagent non seulement Regent's Park dans Londres, mais aussi les bois du Kent et du Surrey. L'Amérique du Nord est dévastée par les chenilles importées par un savant de l'Université d'Harvard, qui voulait tenter de créer un ver à soie que la pébrine ne pourrait atteindre. La Jamaïque redoutait les rats pour ses plantations de cannes à sucre, elle importa des belettes qui devinrent un fléau.

Ce sont là quelques exemples entre bien d'autres des guerres réellement perpétuelles que l'homme doit livrer pour se défendre contre les animaux envahisseurs qui ruinent ses efforts, contrarient ses initiatives et sont des ennemis d'autant plus terribles que les hécatombes les plus féroces ne semblent pas en diminuer leur nombre. L'homme doit livrer de semblables batailles contre les végétaux envahisseurs. Ces végétaux sont nombreux.

Il y a une quarantaine d'années vous n'auriez pu trouver dans toute la Nouvelle-Zélande un brin de cresson pour faire une salade ou pour garnir un rôti. Un colon anglais crut accomplir un geste sans danger en faisant venir d'Angleterre un paquet de graines d'un penny et en semant du cresson dans un ruisseau proche de son bungalow. Le cresson s'accommoda très bien du climat de la Nouvelle-Zélande, trop bien même, car il atteignit une taille géante et se développa d'une façon vertigineuse. En quarante ans, le cresson a envahi la Nouvelle-Zélande, le moindre cours d'eau en est aujourd'hui encombré au point que le courant en est contrarié. Le gouvernement a été obligé de prendre des arrêtés : Il faut détruire ce végétal dangereux et on me dit qu'on a jusqu'à présent dépensé plus de deux millions de livres sterling pour tenter de mettre un terme aux progrès de ce cresson provenant d'un petit paquet de deux sous. La lutte continue. On dépensera encore des millions pour une défense qui demeure bien illusoire.

L'Australie qui regrette sa richesse en lapins déplora aussi l'abondance du poirier épineux qui se multiplie sur son sol. Dans le Queensland seulement, vingt millions d'acres de terres jadis fertiles ont été envahies par cet arbre qui chaque année gagne, dit-on, un million d'acres. La Nouvelle-Galles du Sud commence aussi à voir apparaître le poirier épineux et les autorités officielles sont dans le désespoir, car elles savent qu'il faudra beaucoup d'argent pour lutter sans grand résultat contre cet arbre si prolifique. Le poirier épineux est originaire de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale, on ne sait pas comment il fut importé en Australie. On a tout tenté pour en détruire la race, on a incendié des territoires immenses, on a labouré ces grands espaces. Récemment, on a importé en Australie certains insectes qui, croit-on, s'attaquent aux racines du poirier épineux. Cette mesure peut avoir du bon, mais elle peut aussi avoir de dangereuses conséquences. Voyez-vous que les insectes se mettent à préférer d'autres racines et des racines de végétaux très utiles ?

En Tasmanie, on combat l'églantier. Un émigrant avait la nostalgie des buissons anglais où les roses sauvages s'épanouissent. Peut-être était-ce là le souvenir réconfortant d'un roman d'amour? Il fit venir de son village natal un églantier qu'il transplanta dans son jardin. L'églantier a trouvé en Tasmanie sa terre de prédilection, il y atteint des dimensions énormes et ses racines s'enfoncent si profondément qu'il est extrêmement difficile de nettoyer un terrain où il y a eu un églantier. On a utilisé dernièrement avec succès de grandes charrues mécaniques et le gouvernement punit d'amendes élevées ceux qui laissent croître des églantiers dans les terres cultivées.

L'Angleterre elle-même n'est pas exempte de ces invasions végétales. Il n'y a pas longtemps le bureau de l'Agriculture a signalé que dans plusieurs parties de l'Angleterre un végétal de la famille des rosaceux, le « Spartina Townsendi » (du nom de celui qui le découvrit, un nommé Townsend), se répandait avec rapidité. A l'embouchure de l'Itchen, près de Southampton, il y en a aujourd'hui une grande étendue. Ce végétal commence à faire son apparition dans d'autres estuaires. Il pousse dans les endroits marécageux et il empêche ainsi les fortes marées d'emporter en haute mer le limon déposé par les rivières. On comprend le danger, les passages navigables se comblent. Le végétal mystérieux a notamment fait son apparition dans l'estuaire de la Tamise et le professeur F. W. Olivier, qui a étudié la façon dont il se développe et s'étend, croit à un danger si grand qu'il préconise la création de l'Institut Spartina pour organiser les moyens les plus efficaces de le combattre activement, de le détruire si faire se peut.

Ces incidents ont des répercussions si fâcheuses que les gouvernements ont compris la véracité du dicton : « Il vaut mieux prévenir que guérir », c'est pourquoi ils ont décrété que les graines d'importation seraient sévèrement examinées. Les autorités fédérales américaines, les autorités australiennes ont décrété que tout envoi contenant une graine douteuse doit être détruit. Mais c'est en Irlande que la guerre aux végétaux envahisseurs semble la mieux s'organiser ; chaque municipalité prend des arrêtés et il faut dans la verte Erin détruire toutes les plantes incriminées avant floraison sous peine d'amendes élevées.

Si la lutte contre les animaux envahisseurs revient à des millions chaque année, celle des végétaux n'est pas moins onéreuse. Elle est plus complexe aussi. On organise plus facilement une battue contre des lapins, qu'une battue contre le cresson, la cuscute ou le chiendent.

Paul-Louis HERVIER.

BANQUE GÉNÉRALE DU NORD
ANCIENNE BANQUE
VERLEY, DECROIX
SOCIÉTÉ ANONYME - CAPITAL 100 MILLIONS - SIÈGE SOCIAL : 42 rue Royale LILLE
reçoit les SOUSCRIPTIONS aux OBLIGATIONS émises
par la SOCIÉTÉ DE FABRIQUE des
PRODUITS CERAMIQUES DE MAUBEUGE
6 1/2 % nets d'impôts, émises à 485 francs

Le projet de convention d'assistance entre la Belgique et la France

Le député Lebas, maire de Roubaix a prié M. le Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyances sociales de lui faire connaître à quelle date il comptait faire ratifier, par le Parlement, la convention intervenue à Paris,le 20 novembre 1921, entre la Belgique et la France, relativement à l'égalité du traitement entre les ressortissants des deux pays, en ce qui concerne les lois d'Assistance.

Comme suite à cette intervention, M. le Ministre a envoyé au Député du Nord une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai fait déposer, le 17 juillet dernier, sur le bureau de la Chambre des Députés, un projet de loi tendant à la ratification et l'approbation de ladite convention d'assistance franco-belge.

» Ce projet de loi a été distribué et il y a tout lieu de penser que sa discussion ne saurait maintenant plus tarder. »

Avis aux anciens Combattants belges

La Fédération Nationale des Combattants, groupement régional du Nord, a l'honneur de porter à la connaissance de tous les démobilisés anciens combattants qu'à la suite de l'entrevue du Conseil d'administration de la F. N. C., avec M. le ministre de la Défense Nationale, il a été décidé que du premier au 15 janvier, tous les combattants pourront à nouveau introduire les demandes concernant tous les avantages matériels qui leur sont accordés et pour lesquelles les délais étaient expirés. Passé cette date, aucune réclamation ne sera plus admise.

Concernant la dotation familiale de 300 fr., à partir du 1er janvier, tous les militaires démobilisés, et quel que soit leur âge, bénéficieront de cette indemnité sous la forme d'une inscription spéciale sur le livret de dotation. Tous les combattants affiliés ou non aux sections pourront faire cette démande sur un formulaire spécial qui sera à leur disposition au siège des sections.

300.000 personnes MEURENT chaque année en France, des maladies des Bronches.
Cependant la POTION St-LOUIS est un remède contre les maladies des voies respiratoires, et son efficacité contre la toux, Bronchites aiguës ou chroniques, nous est affirmée chaque jour.

1 seul FLACON m'a GUÉRI nous écrit M. WALLOIS, 8, rue du Dr Cousture Le Havre et je toussais depuis des années. C'est UN REMÈDE EFFICACE nous disent parmi tant d'autres, M. Jean LORGYA, 21, r. d'Annœullin, à Carvin ; M. ETRUIN Denis, route de Wingles, à Douvrin (P.-de-C.), etc., etc.

Vous trouverez notre Potion, au prix de 6.50, à : Lille, Gde Pharmacie de France, 1, Marché-au-Poulets ; Roubaix, Ph. GERETH, 15, r. du Chemin-de-Fer ; Calais, Ph. VENIEZ, 45, Bd Lafayette ; Lys-lez-Lannoy, Ph. J. LOTEN ; Croix, Ph. FOURLINNIE ; H. LOUIS, Ph., 74, route de Flandre, Pantin (Seine). 3453

Bulletin Economique

PARIS, 4 (Halles Centrales). — *Viandes.* — Bœufs quartier derrière, 2.50 à 5.00 ; quartier devant, 1 à 2.20 ; aloyau, 2.50 à 6.50 ; culisses, 2.20 à 4.20 ; veau extra, 1re qualité, 8.10 à 9.80 ; 2e qualité, 6.30 à 8.00 ; 3e qualité, 4 à 6.20 ; moutons 1re qualité, 7.50 à 10.00 ; 2e qualité, 5.50 à 7.40 ; 3e qualité, 3 à 5.40 ; gigots, 10 à 13.50 ; carrés parés, 5 à 13.00 ; porcs entiers ou demis, 1re qualité, 6 à 7.20 ; 2e qualité, 5.50 à 6.40 ; filets, 6 à 8.50 ; jambon, 6 à 8.50.

Beurres. — Centrifuge Normandie, 14.00 ; Bretagne, 13.50 ; Charente et Poitou, 14.20 ; Touraine 14.00 ; divers, 13.50 ; Marchands Normandie, 12.40, Bretagne, 12.00 ; Centre, 11.60 ; divers, 11.60.

Œufs. — Normandie extra, 600 ; choix, 530 ; Bretagne choix, 510 ; ordinaire, 400 ; Touraine choix, 610 ; ordinaire, 550 ; Poitou choix, 610 ; ordinaire, 480 ; Auvergne, 530 ; Midi choix, 580 ; ordinaire, 510.

Volailles. — Lapins morts du Gâtinais, 4.75 ; autres catégories, 6.50 ; pigeons morts petits, 3.80, gros, 6.00 ; lapins vivants, 5.00 ; poulets morts de Bresse, 13.50 ; ordinaires, 11.25 ; pintades mortes, 12.25 ; canards rouennais, 16 à 20.00 ; nantais, 14 à 19.00 ; ferme, 8 à 14.00.

PARIS, 4 (Bourse du Commerce). — *Sucres.* — Disponibles : cours officiel, 194.50 et 195.50. — Cours commercial : courant, 194 (ach.),195 (vend.) ; prochain 193 (ach.), 194.50 (v.) ; mars-avril, 194 (ach.), 194.50 (vend.) ; 4 de mars, 194.50. Tendance lourde

LA VILLETTE, 5. — *Marché aux veaux.* — On cote au kilo (viande nette) : 1re qualité, 9.20 ; 2e qualité 7.70 ; 3e qualité, 5.80 ; prix extrêmes, 3.60 à 10.50. — Au kilo (poids vif) : 1re qualité, 5.52 ; 2e qualité, 4.72 ; 3e qualité, 3.08 ; prix extrêmes, 1.97 à 6.30. Tendance calme.

LE HAVRE, 5. — *Cafés.* — Janvier, 215.25 ; février, 211.50 ; mars, 206.75 ; avril, 202.75 ; mai 198.50 ; juin, 196.50 ; juillet, 192 ; août, 189.75 ; septembre, 184.75 ; octobre, 181.75 ; novembre, 178.75 ; décembre, 176.50.

LE HAVRE, 5. — *Laines.* — Tendance calme.— Janvier, 865 ; février, 850 ; mars, 840 ; avril, 830 mai, 825 ; juin, 825 Les autres mois sont incotés.

MARCHÉS DE LA RÉGION

ESTAIRES, 4. — Pommes de terre, 0.20 le kilo ; carottes, 0.30 le kilo ; navet, 0.25 le kilo ; poireaux, 0.30 la botte ; choux de Bruxelles, 1.25 le kilo ; choux pommes rouges, 0.50 ; blanc, 0.20 ; oignons, 0.75 le kilo ; ails, 0.15 la tête ; céleri, 0.50 le pied ; chicorée, 1.50 la livre ; salsifis, 1.75 la botte ; cresson, 1.00 les trois paquets ; salade frisée, 0.40 pièce ; choux-fleurs, 2.50 pièce ; oranges, 5 et 3 pour 1.00 ; citrons, 3 pour 1.00 ; bananes, 0.50 pièce ; grenades, 0.60 pièce ; mandarines 2.00 la livre ; pommes, 1.25 les deux kilos ; poires 1.50 le kilo ; poulets, 4.00 la livre, vif ;lapins, 2.00 à 2.50 la livre, vif ; pigeons, 4.50 pièce. Beurre normand, 7.50 la livre ; beurre du pays, 7.00 à 7.50 la livre.

ARRAS, 4. — Marché aux veaux et aux porcs gras. — Sur le marché : 48 veaux vendus de 4 à 6.00 le kilo. Vente active. — 10 porcs, vendus de 6.10 à 6.20 le kilo. Vente calme. Le tout au kilo vivant.

CASSEL, 4. — Beurre en blocs et en pièces, 7.50 le demi-kilo ; œufs, 15.00 les 26 ; lapins, 5.25 le kilo ; poulets, 25 à 30.00 la paire.

AIRE-SUR-LA-LYS. — Marché aux porcs et veaux gras. Prix au kilo vivant : 169 veaux gras, 6.75, 5.90 et 5.00 ; 34 petits veaux, 1.90, 1.60 et 0.90 ; 72 porcs gras, 6.25, 6.10 et 6.00.

Bureau d'attrètement de Béthune

Séance des 3 et 4 janvier 1923

HOUILLE. — Béthune à Armentières, 7.50, 1 p., 200 t. ; Béthune à Wasquehal, 4.90, 1 p. 280 t. ; Béthune à Wetten, 8.50, 1 p., 80 t. ; Béthune à Bruxelles Vergote, 13.10, 1 p., 280 t. ; Béthune à Bergues 9.40, 1 p., 110 t. ; Béthune à Gayant, rivage, 4.75, 1 p., 280 t ; Béthune à Escautpont, 5.60, 1 p., 280 t. ; Béthune à Saint-Omer, 7.25, 1 p., 160 t. ; Béthune à Roubaix, Dunkerque, 5.00, 1 p., 280 t. ; Béthune à Isbergues, 2.65, 1 p., 280 t. ; Béthune à Marchiennes, 5.00, 1 p., 280 t. ; Béthune à Dunkerque, ville ou bassins, 5.25 et 5.35, 1 p., 280 t. ; Béthune à Dunkerque, bassins, 5.35, 1 p., 280 t. ; Béthune à Volkerinkhove, st-Momelin, 8.25, 1 p., 115 t. ; Béthune à Olignies, rivage, 3.50, 1 p., 283 t. ; Béthune à Beaumont-sur-Oise, 16.50, 1 p., 280 t. ; Béthune à La Madeleine, 4.00, 1 p., 250 t. ; Béthune à Masnières, 5.60, 1 p., 280 t. ; Beuvry à Sequedin, 3.90, 1 p., 280 t. ; Béthune à Hondschoote, cerf., 11.00, 1 p., 150 t. ; Béthune à Roubaix, 5.00, 1 p., 280 t. ; Béthune à Fresnes-sur-Escaut, 5.60, 1 p., 280 t. ; Béthune à Calais, quai divers, 5.25, 2 p., 280 t. ; Béthune à Dunkerque, ville ou bassins, 5.25 et 5.35, 1 p. 280 t. ; Béthune à Rosendael, 5.40 1 p., 276 t. ; Béthune à Paris, environs, 19.00, 1 p., 280 t. ; Béthune à Lille, quai divers, 4.00, 1 p., 280 t. ; Béthune à Hondschoote, 11.00, 1 p., 115 t. ; Ostricourt à Armentières, 5.75, 1 p., 280 t. ; Béthune à Bruxelles, 13.10, 1 p., 265 t. ; Béthune à Brèmes-les-Ardres, 11.00, 1 p., 100-120 t.

Cote de la laine à Roubaix

ROUBAIX, 5. — On a coté en Bourse, hier matin : janvier, 30, 30 a. ; février, 30, 30 a. ; mars, 29.50 ; avril, 29.25 ; mai, 29 ; juin, 28. Affaires enregistrées en Bourse, à midi : 3.00 kilos sur janvier, 30 fr.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 5. — Clôture. — Janvier, 499 ; février, 478 ; mars, 475 ; avril, 472 ; mai, 468 ; juin, 466 ; juillet, 462 ; août, 458 ; septembre, 440 ; octobre, 435 ; novembre, 429 ; décembre, 427.

NEW-YORK, 5. — Clôture. — Janvier, 2630 ; mars, 2657 ; mai, 2671 ; juillet, 2647.

LIVERPOOL, 5. — Clôture. — Janvier, 1466 ; mars, 1454 ; mai, 1437 ; juillet, 1417 ; octobre, 1330.

Bourse de Lille du 5 Janvier 1923

Charbonnages	C. pr	C. d. jr
Albi	455 50	448 ..
» Part	1200 ..	1200 ..
Aniche	968 ..	971 ..
Anzin	1195 ..	1210 ..
Béthune	2600 ..	2685 ..
» 10e	247 ..	253 ..
Blanzy	1420 ..	1427 ..
Bruay	2350 ..	2375 ..
» 10e	249 ..	250 ..
Carvin	550 ..	560 ..
Ch. Boulonn.	... ..	180 ..
Clarence	427 ..	428 ..
Courrières	492 ..	494 75
Crespin	154 ..	158 ..
Douchy	1030 ..	1035 ..
Dourges	498 ..	503 ..
Escarpelle	1115 ..	1110 ..
Ferfay	500 ..	510 ..
Flines	30 ..	30 ..
Lens	280 ..	295 ..
» 10e	... ..	... ..
Liévin	172 ..	176 75
» de 30 act.	5065 ..	5215 ..
Ligny	1200 ..	1200 ..
Mines 70 %	365 ..	370 25
Nord Alais	73 50	75 ..
Ostricourt	723 50	732 ..
Thivencelles	226 ..	220 ..
Vendin	215 ..	216 ..
Vicoigne	535 50	535 ..
» 10e	... ..	... ..

Pétroles	C. pr.	C. d. jr
Alexander	250 ..	265 ..
Bordeni	238 ..	235 50
Bustenari	260 ..	255 ..

Pétroles	C. pr.	C. d. jr
Dabrowa Cap	563 ..	567 ..
Estera	... ..	... ..
Fin Pétrole	380 ..	380 ..
F. Polonaise	221 75	222 ..
Grabownika	... ..	... ..
Ind. Pologne	... ..	210 ..
Karpathes	410 ..	415 ..
Lille Bonn. ord.	1244 ..	1245 ..
» » prior.	1710 ..	1718 ..
Milano	228 ..	235 ..
Monte-Carlo	360 ..	370 ..
Omn. Pét. Nord	790 ..	796 ..
Polana	... ..	485 ..
Polok	480 ..	480 ..
Pétr. Premier	306 ..	301 ..
Raff. Pét. Nord (act. B)	850 ..	850 ..
Rotdezin	755 ..	760 ..
Silva-Plana	268 ..	268 50
Wankowa	490 ..	510 ..
Zagorz	... ..	120 ..

Métallurgiques	C. pr.	C. d. jr
Etabl. Arbel	630 ..	630 ..
Fives-Lille	1820 ..	1830 ..
Nord et Est	501 ..	503 ..
Mét. Fr.-Belge	1002 ..	1000 ..
Senelle-Maubge	250 ..	1245 ..
Mat. Transports	358 ..	367 ..

Valeurs diverses	C. pr.	C. d. jr
Compt. Linier	1305 ..	1340 ..
Etabl. Agache	1495 ..	1500 ..
Cot. St-Quentin	... ..	... ..
Tiberghien	574 ..	575 ..
— part	... ..	1450 ..
Kuhlmann ex-d.	572 ..	560 ..
Tuil. Beauvais	... ..	... ..
— part.	... ..	... ..
Verrerie	257 ..	265 ..
— part.	... ..	... ..
Gl. vertes sp.	4760 ..	... ..
Gl. Aniche lib.	1500 ..	1500 ..
— n. lib.	... ..	... ..
Cimts Haub.	387 ..	390 ..
Cimts Français	2940 ..	4000 ..
Cimts Boulonn.	650 ..	600 ..
El et G. du N.	355 ..	365 ..
Ents El. N.-Fr.	434 ..	435 ..
Mons du Trésor.	486 50	486 50
Obl. Houillères	480 ..	... ..
— (2e)	472 75	... ..
Oblig. Lens	490 ..	491 ..
Obl. du Nord 6 %	490 ..	489 ..
Cr. Nat. 19	479 ..	479 ..
— 20	483 50	480 ..
— 21	510 ..	500 ..
— 22	494 ..	494 ..
— 22 (2e)	487 ..	481 70

Métallurgiques	C. pr.	C. d. jr
Blanc-Misseron	617 ..	... ..
Aciéries France	565 ..	570 ..
» Longwy	930 ..	918 ..
Sambr. et Meuse	3092 ..	3103 ..
Ch. de France	234 ..	234 ..
Nicaise	1005 ..	1000 ..
» Part	680 ..	... ..
Aubr. et Viller	... ..	... ..
Biache-St-Vaast	... ..	... ..
Etablissements Cail	384 ..	380 ..
Denain-Anzin	1830 ..	1834 ..
Escaut Capital	1790 ..	... ..
Escaut jouiss.	... ..	... ..

Grande fermeté des Charbonnages. — Paris achète presque sans distinction tout ce qui se présente comme titres — Les Pétroles profitent un peu de ce mouvement et sont plus actifs. — En métallurgie, on traite des affaires intéressantes sur tout le groupe.

BOURSE DE PARIS DU 5 JANVIER

La rupture a laissé la Bourse aussi ferme qu'hier. On n'a vu dans l'aventure que la hausse de la livre sterling et un prétexte à pousser encore les valeurs étrangères.

Nos rentes ont, néanmoins, faibli. Le 3 % s'est inscrit à 58.35 ; 4 %, 1917, 63.55 ; 1918, 62.65 ; 5 % 1915, 76.50 ; 1920, 88.40 ; 6 %, 98.50. Le Crédit National 1919 se traite ex-coupon, à 473 ; 1920, 429 ; 1921, 507 ; 1922, 497. Les fonds turcs ont été faibles et les russes fort calmes.

La tenue des Etablissements de Crédit a été satisfaisante. Le Rio s'est inscrit en hausse, de Boléo, Penarroya et Gafsa ont été demandés. Les valeurs de sucre se sont bien maintenues.

En coulisse, les cours de la livre ont fait monter les Mines d'Or et la De Beers. La Mexican Eagle a été plus calme. Les valeurs de caoutchouc ont fait un peu meilleure contenance. Néanmoins, la clôture s'opère en plus lourde tendance.

La livre sterling s'est avancée à 67.07 et le dollar à 14.435. La lira est ferme à 72.20. Prague s'alourdit à 41.40 ; le leu est sans changement à 8.65 ; Berlin demeure lourd à 0.175.

BRASSERIE ARGENTINE QUILMES. — L'assemblée extraordinaire d'hier a porté le capital social à 60 millions par l'incorporation de la provision provisoire de 12 millions votée par l'assemblée ordinaire. En conséquence, la valeur nominale des actions sera portée de 200 à 250 fr.

AUTOMOTO. — Bénéfices de 1921-22 : 1.129.741 fr. contre une perte de 7.250.512 fr. ; dividende proposé, 6 fr. ; assemblée le 25 janvier.

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX. — Le conseil met en paiement l'acompte habituel de 20 fr. par action.

BANQUE D'ESPAGNE. — Le dividende du 2e semestre fixé à 75 pesetas, est mis en paiement depuis hier.

OCCIDENTALE DE MADAGASCAR. — L'assemblée ordinaire qui n'a pu se tenir le 30 décembre, est convoquée à nouveau pour le 16 janvier.

GHENARD ET WALCKER. — L'assemblée ordinaire est convoquée pour le 26 janvier.

CREDIT FONCIER DE BUENOS-AYRES. — Une cinquième répartition de 350 fr. brut par action libérée et 87 fr. 50 brut par action libérée du quart, sera mise en paiement à partir du 10 courant, à raison de 315 fr. net au nominatif, 314 fr. au porteur et 78 fr. 76 aux actions non libérées.

Heidsieck et Cie "MONOPOLE"
Demandez et exigez partout
Ce Champagne irréprochable
et selon votre goût :
Monopole (demi-sec) Monopole Red Top (sec)
Dry Monopole (brut)

LE CHANGE

Paris, 5. — Clôture. — Sur Londres, 67.07 ; Londres chèques, 66.90 ; New-York, 14.435 ; Allemagne, 0.173 ; Belgique, 92.50 ; Canada, 1425 ; Danemark, 296 ; Espagne, 225.50 ; Hollande, 574.50 ; Italie, 72.20 ; Norvège, 264 ; Prague, 41.40 ; Roumanie, 8.65 ; Suède, 387.50 ; Suisse, 272.75.

Genève, 5. — Sur Paris, 36.575 ; sur Londres, 21.52 1/4 ; sur Bruxelles, 31.50.

IMPRIMERIE du « Réveil du Nord » 186 bis, rue de Paris —: LILLE :—
Le gérant : Emile GEST.

FEUILLETON DU 7 JANVIER 1923 N° 11

La Maison du Mystère

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR

PAR JULES MARY

Adapté à l'écran par la firme ECLIPSE

PREMIÈRE PARTIE

A l'étang du Pré-Noir

— Julien ! Mon Dieu ! ce blasphème !

Ses mains s'étaient jointes et toute la flamme de son pur, de son immense amour passa dans son regard de reproche.

Villandrit, frémissant, ne comprenait pas, ne pouvait pas comprendre cette douleur.

Penché sur lui, il répétait, menaçant :

— Votre fille ou votre maîtresse ?.. l'une ou l'autre ?

— Epargnez-moi ! implorait Marjory d'une voix faible.

— Je veux savoir !

— Contentez-vous de ce que j'ai dit.

— Ainsi, vous refusez de me répondre ?

— Je n'ai rien de plus à vous apprendre...

— Mais ce silence m'est odieux... insupportable...

Un instant, dans un accès de violence, Julien saisit Marjory à la gorge... Il serre... Il la secoue misérablement...

Et l'autre râle :

Julien... Julien, revenez à... vous !

Villandrit desserre les doigts dont les ongles ont laissé sur le cou leur dix traces sanglantes...

Il se recule... Il a honte de sa brutalité... mais il a peine à se contenir...

Que pouvait-il contre ce malade ?

— Ah ! je voudrais arracher ce secret du fond de votre cœur pourri ?.. Et vous triompher de moi par la toute-puissance de votre faiblesse qui est votre sauvegarde... Oui, vous êtes l'amant de Régine... ou vous l'avez été... Voilà ce que vous n'avouez pas !.. Voilà le seul aveu que vous ne puissiez pas me faire, car si elle était votre fille, ne suis-je pas homme à entendre cette révélation et à garder un pareil secret ?.. Vous vous taisez toujours ?.. Eh bien ! je saurai la vérité, je vous le jure, et votre complice parlera... Et c'est elle, oui c'est elle, misérable, qui portera le châtiment que vous mérites tous les deux !..

Il s'enfuit comme un fou.

Et Marjory balbutiait, dans un appel désespéré :

— Julien ! Mon cher Julien !

Il restait anéanti.

Puis, un revirement. Il se lève, galvanisé, avec des gestes brusques et raides.

Il sort.

Il a retrouvé — pour combien de temps ? — sa force, sa volonté, toute son indomptable énergie.

Le voici hors du château...

Déjà Villandrit est hors de vue, mais il a dû prendre le chemin des Basses-Bruyères, et Marjory n'hésite pas à s'y engager d'une marche rapide.

C'est qu'il a peur... une peur qui le rend tout tremblant... une peur qui le tue...

Si Villandrit se retrouve avec sa femme avant que Marjory ait pu le rejoindre, que se passera-t-il ?..

Emporté par sa colère, par sa jalousie, par la violence aveugle qui remplace en lui toute réflexion, le mari posera les deux redoutables questions auxquelles lui, Marjory, a refusé de répondre :

— Es-tu sa maîtresse ? Es-tu sa fille ?..

Et puisque Régine n'est pas sa maîtresse, l'affreuse vérité, soudainement, éclatera à ses yeux... dans la lumière de tout ce qui s'est passé depuis son enfance..

— La fille de Marjory !..

Cela, il ne le faut pas... Non... il en a prononcé le serment sacré...

La joie infinie qu'il aurait à presser sur son cœur paternel cette jeune femme en l'appelant sa fille, cette joie, achetée au prix d'une pareille et aussi redoutable révélation, qui amènerait l'enfant à rougir de sa mère, il n'en veut pas... Il a fait son choix du silence et préfère ce sacrifice jusqu'à l'heure de la tombe...

Et il court pour empêcher la catastrophe.

Il court pour d